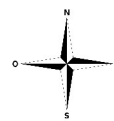


Réserves de biosphère et Espaces Naturels Sensibles

Une réserve de biosphère est une désignation attribuée par l'UNESCO sur un territoire conciliant activités humaines et préservation de l'environnement.

Les espaces naturels sensibles (ENS) peuvent servir à préserver des sensibilités écologiques et paysagères et contribuer à la prévention des risques naturels d'inondation



● Espaces Naturels Sensibles

Réserves de biosphère du bassin de la Dordogne :

■ Aire centrale

■ Zone tampon

■ Aire de transition

0 10 20 km

